

# SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles FO de l'enseignement public

## Section départementale des Bouches du Rhône

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62 [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

**PE2 IUFM**

**N°4 décembre 06**

## Enfin la rentrée des maîtres formateurs ?

### Les PE2 toujours en attente.

Après une action inter-syndicale accompagnant les MF auprès de la direction des IUFM, ces derniers ont enfin obtenu à la rentrée des vacances d'automne que leurs tâches ( services) soient fixées.

Donc entre le 16 et le 22 novembre une première série de réunions s'est tenue pour présenter aux MF le type de tâches qu'ils auront à remplir, avec une grille d'inscription jointe.

Dans le même temps les visites commençaient à être enfin organisées.

Dans cet exposé la direction a gentiment donné carte blanche au tuteur pour organiser chaque GFP, les PE2 auront donc droit à une formation différente en fonction du GFP auquel ils appartient !

- Contenus de chaque GFP fixés indépendamment..
- Contenus et modalités des APP définis dans chaque GFP.
- Contenu et modalité des visites définis dans chaque GFP.
- Rôle du maître référent différent d'un GFP à un autre

## Où est l'homogénéité de la formation ?

Par ailleurs, chaque PE2 n'aura que deux visites de MF pour l'ensemble des trois stages en responsabilité.

Certains seront vus par des MF de leur GFP, d'autres par des MF rattachés à d'autres GFP ou en surnombre.

Seul les PE2 en « difficulté » bénéficieront de plus de visites : est-ce à dire que la formation ne se fait que dans ces cas là ?

Et qui va déterminer les difficultés : les rares visiteurs, le PE2 lui-même, ou bien comme le suggère le RPS le délégué du GFP ?

D'où peuvent provenir ces « difficultés » : du principe même du stage filé, de l'école, de l'absence de réseau AIS, ou du PE2 lui-même ?

## Où est la formation dans ce dispositif ?

## Où est le soutien pendant le stage filé ?

Dans un premier temps, à la première difficulté, ou simplement quand vous le jugez nécessaire, appelez votre tuteur, vos MF pour avoir aide et soutien. La direction fait reposer le dispositif de votre formation sur le tuteur, alors adressez-vous à lui pour obtenir des réponses à vos questions. Si vous ne rencontrez pas d'écho favorable contactez le SNUDI FO qui vous aidera dans votre demande d'aide.

**Dernière minute : Des PE2 et la CGT nous ont appelés pour une assemblée générale de PE2.**

**Mercredi 29 novembre de 11 h à 12 h.**( IUFM Aix)

Le SNUDI-FO sera présent pour établir les revendications des PE2.

# Toujours ce stage filé : L'échéance de demi-année se rapproche et certains T1 sont encore déterminés à ne pas accepter de remplacer un autre T1 !

## L'action des T1 soutenue par le SNUDI-FO continue.

Des rendez-vous sont demandés, à chaque fois pour relayer les revendications des T1 et des PE2 :

⇒ Dès cette année, qu'aucun T1 ne soit obligé d'aller remplacer un autre T1 dans sa classe  
⇒ Possibilité pour les PE2 de rester les 30 semaines sur la même classe.

Cependant, il ne doit y avoir aucune opposition d'une catégorie à une autre.

Ce n'est pas non plus aux PE2 de régler le problème des T1.

Des T1 réunis dans nos locaux ont réaffirmé leur position et appellent à une assemblée générale des T1 et des PE2 avec leurs syndicats.

**Mercredi 6 décembre de 12h30 à 14h  
IUFM Cannebière**

**Le SNUDI-FO a demandé une entrevue avec le Recteur et a saisi le ministère.**

**Continuez à faire signer la pétition !**

-----  
● **Je souhaite recevoir les informations syndicales du SNUDI Force Ouvrière :**

Nom : ----- Prénom :-----

Adresse :-----

Téléphone :----- E-mail :-----

**Contacts IUFM Aix : Ph. ROMS 06 77 05 66 05 [snudifo13aix@wanadoo.fr](mailto:snudifo13aix@wanadoo.fr)**

**IUFM Marseille : M. DUPUY 06 13 80 64 16 [snudifo.13@free.fr](mailto:snudifo.13@free.fr)**

● **Je désire adhérer au SNUDI-FO**

**Cotisation pour l'année 2007:**

payable en un ou plusieurs chèques (66% déductibles des impôts 2007)

**PE2 : 75 €      T1 : 125€      Etudiant PE 1 : 20€**

**Maître Formateur : voir tableau dans vos écoles.**